

SEANCE DU 08 AVRIL 2016

Nombre de Conseillers :

En exercice : 9

Présents : 8

Représenté : 1

Votants : 9

Date de convocation : 30/03/2016

Date d'affichage : 30/03/2016

L'an deux mil seize, le huit avril à 18 heures 30, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances publiques, sous la présidence de Monsieur Roland BERNARD, Maire, en séance ordinaire.

Etaient présents : Roland BERNARD, Simone COLFORT, Philippe LAUNOY, Annette BAILLY, Jérôme POTTIER, Estelle BARBE, Jean-Christophe LEFEVRE, Sylvie ROSAY.

Absents représentés : Sébastien MAILLY absent et représenté par Roland BERNARD.

Absent :

LA SEANCE OUVERTE

Sylvie ROSAY a été désignée secrétaire de séance et a accepté cette fonction.

Même séance,

Approbation du procès-verbal du 08 février 2016

Le procès-verbal de la réunion du 8 février 2016 est approuvé, sans réserve ni observation, à l'unanimité des membres présents.

Même séance,

Délibération 5-2016 : Commune – Compte Administratif 2015

Le Compte Administratif de la commune pour l'exercice 2015 est approuvé à l'unanimité et arrêté aux chiffres suivants :

- Section de fonctionnement
 - recettes + report : 338 051.06 €
 - dépenses : 231 901.75 €

- Section d'investissement
 - recettes : 78 492.36 €
 - dépenses + report : 70 061.10 €

- Résultat clôture 2015 : + 114 580.57 €

Même séance,

Délibération 6-2016 : Commune – Approbation du compte de gestion 2015 du Receveur Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le compte de gestion de la commune dressé par le Receveur Municipal pour l'année 2015, qui n'appelle ni observation, ni réserve.

Même séance,

Délibération 7-2016 : Assainissement – Compte Administratif 2015

Le Compte Administratif de l'assainissement pour l'exercice 2015 est approuvé à l'unanimité et arrêté aux chiffres suivants :

- Section de fonctionnement
 - recettes + report : 128 512.47 €
 - dépenses : 73 469.13 €

- Section d'investissement
 - recettes + report : 51 519.51 €
 - dépenses : 3 798.37 €

- Résultat de clôture de l'exercice 2015 + 102 764.48 €

Même séance,

Délibération 8-2016 : Assainissement – Approbation du compte de gestion 2015 du Receveur Municipal

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ACCEPTE le compte de gestion de l'assainissement dressé par le Receveur Municipal pour l'année 2015, qui n'appelle ni observation, ni réserve.

Même séance,

Délibération 9-2016 : CCAS – Compte administratif 2015

Le compte administratif du CCAS pour l'exercice 2015 est approuvé à l'unanimité et arrêté aux chiffres suivants :

- Section de fonctionnement
 - recettes + report : 5 053.03 €
 - dépenses : 3 558.19 €

- Résultat de clôture de l'exercice 2015 + 1 494.84 €

Même séance,

Délibération 10-2016 : CCAS – Approbation du compte de gestion 2015 du Receveur Municipal

L'assemblée délibérante, à l'unanimité,

ACCEPTE le compte de gestion du CCAS dressé par le Receveur Municipal pour l'année 2015, qui n'appelle ni observation, ni réserve.

Même séance,

Délibération 11-2016 : Commune, Assainissement, CCAS – Affectation des résultats de l'exercice 2015

Le Conseil Municipal, après approbation des comptes administratifs 2015 de la commune, de l'assainissement et du CCAS dressé par M. Roland BERNARD, Maire,

Compte qui fait apparaître :

- un excédent d'investissement de : + 56 152.40 €
- un excédent d'exploitation de : + 162 687.49 €
- soit un excédent total de : + 218 839.89 €

DECIDE à l'unanimité,

- de reporter au compte 001 (investissement) recettes 56 152.40 €
- de reporter au compte 002 (fonctionnement) recettes 162 687.49 €

Même séance,

Délibération 12-2016 : Commune – Vote des taux d'imposition 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE d'augmenter les taux d'imposition de 2 % :

- taxe d'habitation : 15.58 %
- taxe foncière sur le bâti : 11.40 %
- taxe foncière sur le non bâti : 14.01 %
- CFE : 13.37 %

Même séance,

Délibération 13-2016 : Commune – subventions aux associations 2016

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE l'attribution des subventions suivantes pour l'année 2016 :

- Pompiers de Géraudot : 1 200 euros
- Amis du parc : 200 euros
- CFA : 130 euros
- L'Eveil de Mesnil Sellières : 150 euros
- Point lecture Géraudot : 200 euros

Même séance,

Délibération 14-2016 : Assainissement – vote de la redevance assainissement 2016

Le Conseil Municipal, adopté à la majorité (8 pour et 1 contre),

DECIDE d'augmenter les tarifs pour les particuliers :

- forfait assainissement : 110 €
- redevance au m3 : 1,10 € le m3 entre 0 et 150 m3
1.20 € le m3 entre 151 et 300 m3
1.40 € le m3 au-delà de 300 m3

DECIDE de ne pas augmenter les forfaits assainissement pour les établissements :

- Golf	1950 €
- Ecole de voile	975 €
- AASEA	975 €
- Camping Les Rives du Lac	1950 €
- Centre aéré des Amberts	400 €

Délibération 15-2016 : Commune, Assainissement, CCAS – vote du budget 2016

Le Conseil Municipal, à la majorité (8 pour et 1 abstention),

ADOPTE le budget 2016 de la commune proposé en comptabilité analytique (commune – assainissement – ccas) :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement (avec report)	354 311 €	504 754 €
Section d'investissement (avec report)	294 730 €	305 605 €

Même séance,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22H00